



Municipalité de Cayamant – COVID-19

COMPTE RENDU 8 DÉCEMBRE 2020

Suivant l'arrêté ministériel 2020-028

Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil du 8 décembre 2020 à 19h00.

M. le président, Nicolas Malette, maire en présence des conseillers : Sylvie Paquette, Robert Gaudette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes, Philippe Labelle et Sonia Rochon.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Julie Jetté, directrice générale occupe le siège de secrétaire d'assemblée au 6, chemin Lachapelle, est également présente Cynthia Emond, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

À huis clos.

Ouverture de la séance;

Nicolas Malette : bonsoir, tout le monde, nous sommes le 8 décembre 2020, il est 19h08, maintenant que nous avons quorum, nous allons débiter la séance;

Nicolas Malette : Adoption de l'ordre du jour, mais par contre à l'adoption de l'ordre du jour, il y a l'ajout du point 2.6 L'achat d'un camion pour la voirie

Nicolas Malette : Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Paquette, tout le monde est d'accord

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Adoption des minutes de la séance ordinaire du 10 novembre 2020

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Crêtes, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Adoption des comptes payés et à payer, du rapport des salaires, du rapport des revenus et dépenses et le bilan au 30 novembre 2020;

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Dépôt des Faits saillants par le Maire au niveau des États financiers de l'année 2019

Nicolas Malette : 2.1 Octrois de contrat – pierre nette avec transport

ATTENDU QUE la municipalité a effectué les démarches suivant l'article 936 du code municipal ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes et les résultats sont les suivants :

Soumissions

Soumissionnaires	1700 tonnes métriques avec transport
9001-0216 Québec Inc Carrière Clément Tremblay et Fils	30 345\$
2627-6360 Québec Inc	34 850\$

Le plus bas soumissionnaire est La Carrière Clément Tremblay et Fils

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par M. Labelle, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2.2 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité a fixé ses dates en tenant compte des réunions prévues à la MRCVG pour 2021 ;

EN CONSÉQUENCE Le conseiller, Robert Gaudette, propose et il est résolu que les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 aient lieu à **19h00, à la salle municipale sise au 6, chemin Lachapelle, Cayamant, Québec**, aux dates suivantes :

13 janvier 2021	9 février 2021	9 mars 2021
14 avril 2021	11 mai 2021	8 juin 2021
13 juillet 2021	18 août 2021	14 septembre 2021
6 octobre 2021	16 novembre 2021	15 décembre 2021

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par M. Gaudette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2.3 Renouvellement entente de déneigement et sablage chemin Bois-Franc 2020-2021

ATTENDU QUE la Ville de Gracefield offre, à la Municipalité de Cayamant de prolonger l'entente pour le déneigement et le sablage du chemin Bois-Franc ;

ATTENDU QUE le renouvellement est fait aux coûts de l'année précédente ;

ATTENDU QUE le montant total est d'environ 3 200\$;

ATTENDU QUE la Municipalité est satisfaite des services dudit contrat et est en accord avec toutes les conditions, et ce, depuis plusieurs années ;

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par M. Labelle, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2.4 Demande - campagne de financement – paniers de NOËL – Aux Goûts du jour – (Les Œuvres de Charité de Gracefield)

ATTENDU QUE la municipalité de Cayamant a reçu une demande de financement de la part de l'organisme Aux Goûts du jour (Les Œuvres de Charité de Gracefield) pour une contribution dans leur campagne de financement de paniers de NOËL;

ATTENDU QUE la municipalité de Cayamant est consciente que cet organisme est essentiel au bien-être d'une clientèle dans le besoin et spécialement dans la période des fêtes;

ATTENDU QUE Cayamant souhaite contribuer à cette campagne de financement afin de fournir des paniers de NOËL aux gens dans le besoin;

ATTENDU QUE des gens dans le besoin de notre village qui répondent aux critères peuvent bénéficier de ces paniers de NOËL;

Il est recommandé un don de 250\$

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par Mme Sonia Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2.5 Mandat à la direction générale - appels d'offres publiques – à la suite d'une subvention pour des travaux sur certains chemins du territoire

ATTENDU QUE le service de génie de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau a préparé un devis en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une subvention suivant le Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

C'est de mandater la direction générale pour lancer des appels d'offres publiques, suivant les lois en vigueur, pour l'obtention de prix pour effectuer les travaux. Il est de plus résolu d'y inclure la clause de réserve afin de préserver ses droits et obligations en matière d'appel d'offres.

Proposeur ?

Nicolas Malette : proposé par M. Robert Gaudette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2.6 Achat d'un camion – service de voirie

ATTENDU QUE la municipalité a besoin d'un camion supplémentaire pour le service de voirie;

ATTENDU QUE le camion est équipé d'une boîte 4 saisons ainsi que les équipements d'hiver;

ATTENDU QUE le financement se fera à partir du surplus accumulé non affecté de la municipalité;

Il est résolu de donner le mandat à la direction générale pour faire l'acquisition d'un camion équipé pour le service de voirie au montant de 18 000\$ plus les taxes applicables, le tout suivant les lois applicables.

Nicolas Malette : proposé par Mme Crêtes, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : L'ordre du jour étant épuisé, la période de questions n'ayant pas lieu étant donné que nous sommes à huis clos, à cause de la Covid-19, je vous remercie d'avoir été présents ce soir, il est 19h13 fin de la séance.